

ACIERS DE CONSTRUCTION ACIER DE SYMBOLE Z

Page 1/3

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

L'utilisation du symbole Z a pour but de permettre le choix de la nuance à employer pour l'exécution de pièces en acier.

Ce choix est laissé à l'initiative des services réalisateurs (Méthodes, Achats) mais nécessite l'accord des Laboratoires Métallurgie concernés.

SOMMAIRE

1. OBJET	1
2. CONDITIONS D'EMPLOI	1
3. CHOIX DE LA NUANCE	1
4. EXPRESSION SUR DOCUMENTS	1
5. CONDITIONS DE RÉCEPTION	2
6. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	3
6.1. HISTORIQUE	3
6.2. DOCUMENTS CITÉS	3
6.3. EQUIVALENT À :	3
6.4. CONFORME À :	3
6.5. MOTS CLEFS	3

1.OBJET

La présente norme définit les conditions d'emploi du symbole Z et les exigences à respecter pour le choix de la nuance employée.

2.CONDITIONS D'EMPLOI

Le symbole Z, réservé aux plans des bureaux d'études, doit être utilisé chaque fois que la fonction d'une pièce n'exige pas de caractéristiques particulières, notamment celles résultant d'un traitement thermique, d'une frappe à froid, etc.

3.CHOIX DE LA NUANCE

La nuance choisie doit garantir les valeurs suivantes :

$$R \geq 360 \text{ MPa}, E \geq 215 \text{ MPa}, A \% \geq 15$$

mesurées sur éprouvette de diamètre $d = 10 \text{ mm}$ et $L_0 = 5 d$.

De plus, le choix doit tenir compte de la gamme de fabrication, certaines opérations (soudage, sertissage...) exigeant l'emploi d'une nuance particulièrement adaptée.

4.EXPRESSION SUR DOCUMENTS

Le symbole est désigné sur les plans de la façon suivante : Acier Z (norme B53 1100)

Mais la nuance choisie, avec la référence de la norme s'y rapportant, doit figurer sur les documents spécifiques à la réalisation des pièces (plan de brut, fiche-matière...).

ACIERS DE CONSTRUCTION - ACIER SYMBOLE Z	B53 1100	2/3
--	----------	-----

Nota : Dans le cas de fabrications extérieures, le fournisseur communiquera aux Services Techniques concernés, par l'intermédiaire des Services Achats, tous documents nécessaires pour identifier la nuance choisie.

5.CONDITIONS DE RECEPTION

Ce sont celles de la nuance utilisée, conformément aux normes spécifiques du Groupe ou à défaut aux normes nationales en vigueur.